ÉLECTIONS PROFESSIONNELLES · DU 3 AU 10 DÉCEMBRE 2026
PROFESSION DE FOI — CSA DE CENTRALE
EMPLOIS · ORGANISATION · CONDITIONS DE TRAVAIL
Pour élire vos représentant·e·s au Comité Social d'Administration de centrale

La CGT est un syndicat qui agit sur le terrain pour peser dans les négociations. **Du 3 au 10 décembre 2026**, vous élirez vos représentant·e·s au CSA de centrale — la seule instance qui traite les sujets collectifs : réorganisations, orientations RH, télétravail, conditions de travail, égalité professionnelle. Ce vote établit aussi la représentativité syndicale et pèse directement sur les décisions rendues au Conseil supérieur de la fonction publique de l'État (CSFPE).

Malgré les tentatives de passage en force de l'administration, nos élu·es défendent les intérêts des personnels et du service public, et restent votre voix face à l'administration.

> **Un vote au CSA de centrale, c'est un vote qui compte deux fois : pour votre représentation ici, et pour le rapport de force de la CGT à l'échelle de toute la fonction publique de l'État.**

Le rôle de la CSA de centrale : son champ d'action

- Organisation des services, restructurations et conséquences sur les collectifs de travail.
- Orientations RH, mobilité, promotion et valorisation des parcours à l'échelle collective.
- Santé physique et mentale, sécurité, conditions de travail, télétravail et droit à la déconnexion.
- Égalité professionnelle, lutte contre les discriminations et transformations numériques, dont le déploiement d'outils d'IA.

Notre méthode au CSA

- ✔ Examiner les projets avant leur mise en œuvre et demander les données nécessaires à leur évaluation.
- ✔ Mesurer les effets sur les emplois, la charge de travail, la santé et les collectifs.
- ✔ Formuler des avis, propositions et alertes documentées dans le champ de l'instance.
- ✔ Suivre les décisions dans le temps et demander des bilans lorsqu'un dispositif produit des difficultés.

> **Le CSA n'examine pas les recours individuels : il agit sur les règles, les organisations et les choix collectifs qui structurent le travail.**

Nos élu·es agissent au quotidien

- ✔ Nos élu·es et militant·es sont présent·es au quotidien, pas seulement au moment des élections.
- ✔ Ils et elles répondent aux questions des collègues et accompagnent chaque recours.
- ✔ Ils et elles interviennent sur les situations individuelles et portent les difficultés remontées des services.
- ✔ Ils et elles défendent les missions, les emplois et les conditions de travail.

> **Un syndicat ne se résume pas à siéger dans une instance. Il agit chaque jour aux côtés des personnels.**

Ce que la CGT a porté et obtenu au CSA

- ✔ Télétravail : un accord administration centrale a été signé en 2021 et le forfait est aujourd'hui fixé à 2,88 € par jour télétravaillé, dans la limite de 253,44 € par an (décret n° 2021-1123 du 26 août 2021) ; nos élu·es demandent son application stricte dans tous les services et la fin des refus non motivés.
- ✔ Protection sociale complémentaire (Alan) : sous l'impulsion de la CGT, plusieurs dysfonctionnements du nouveau contrat — accès au service client, situation des retraité·es, articulation avec les actions de prévention en présentiel — ont été portés en instance ; la CGT continue de revendiquer une participation employeur équivalente sur les volets santé et prévoyance.
- ✔ Intelligence artificielle : la CGT revendique des droits opposables avant tout déploiement d'outils algorithmiques ou d'IA — étude d'impact préalable, consultation des représentant·es du personnel, contrôle humain réel. Ses alertes sont aujourd'hui corroborées par l'étude INRIA de 2024 sur les métiers du contrôle et de l'enquête, ainsi que par les erreurs constatées lors des expérimentations d'outils comme SafeBrain.
- ✔ Conditions de travail : la CGT intervient en formation spécialisée (FS-SSCT) et en CSA — déclarations liminaires, votes contre les réorganisations à effectifs constants, opposition aux astreintes obligatoires (SNUM, 2023) — et revendique le rétablissement d'un CHSCT de plein exercice, une instance aux prérogatives aujourd'hui réduites.
- ✔ Instauration à l'instar des catégories A, du CIA pour les catégories B et C.
- ✔ Exigence à l'été 2026, d'un plan canicule adapté aux conditions de travail.

Les sujets collectifs à traiter en priorité

- Effectifs, moyens, réorganisations et charge de travail.
- Santé au travail, risques psychosociaux et prévention à la source.
- Exiger l'abrogation du jour de carence et le maintien intégral de la rémunération pendant les congés maladie ordinaires (CMO).
- Revalorisation du point d'indice pour tous les fonctionnaires.
- Télétravail, déconnexion, outils numériques et nouvelles organisations du travail.
- Égalité professionnelle, protection sociale et qualité du service rendu.
- Exiger le rétablissement de la Garantie Individuelle du Pouvoir d'Achat (GIPA).

Nos priorités pour 2026-2030

- ✔ Exiger que chaque réorganisation soit documentée par ses effets sur les effectifs, la charge et les conditions de travail.
- ✔ Agir sur les causes des risques psychosociaux et renforcer la prévention dans l'organisation réelle du travail.
- ✔ Encadrer le télétravail, la déconnexion et les transformations numériques, y compris l'IA, avec étude d'impact, transparence et contrôle humain.
- ✔ Suivre la protection sociale complémentaire, l'égalité professionnelle et les dispositifs collectifs à partir de données vérifiables et de bilans réguliers.

POURQUOI VOTER CGT ? PARCE QUE CHAQUE VOIX COMPTE

Voter CGT, c'est choisir :

- une organisation indépendante
- des élu·es de proximité
- un syndicalisme de propositions et d'action
- une défense exigeante des droits individuels et collectifs

Pour vos droits

Pour améliorer les conditions de travail

Pour le service public



Nos candidat·es

Pour des élu e s proches de vous et à l'offensive

Roger ROUBILLE (*DCM)*
Régine COSTES (*DGCCRF)*
Xavier ROLLET (*SCBCM)*
Pouneh GOLSHANI (*SG-SNUM)*
Nicolas LJUBENOVIC (*DITP)*
Mustapha CHAOUCH (*AIFE)*
Evelyne PARROT (*SG)*
Louis AJAYA (*DGCCRF-SCL)*
Yannick SERA (*DG Trésor)*
Eunice COURTE (*SG-SIRCOM)*
Marie-Catherine BATS (*SCBCM)*
Marie-Jeanne ASSOUVIE (*SG)*
Karima BENALI-KERROUMI (*SG)*
Mireille BYKOUKOUS (*SG)*
Véronique PEREZ (*SCBCM)*
Guillaume DE GERANDO (*DGCCRF)*
Béatrice MOURLANE (*SG-SRH3PSS)*
Hannibal BELLAMINE (*SCBCM)*

DU 3 AU 10 DÉCEMBRE 2026 — VOTEZ CGT